



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Affaire suivie par :  
Samuel ROBARDET

Mâcon, le 15/03/2024

Collège ROBERT SCHUMAN

Le Principal du Collège Robert Schuman

17, Place Schuman  
71018 MÂCON CÉDEX  
☎ 03 85 22 98 98  
Courriel [0710534v@ac-dijon.fr](mailto:0710534v@ac-dijon.fr)  
Site <http://col71-schuman.ac-dijon.fr>

à

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves

**Objet : Cross solidaire du collège - Vendredi 14 juin 2024**

Madame, Monsieur,

Le collège organisera vendredi 14 juin matin, un cross solidaire autour des terrains du stade Nord.  
Ce cross solidaire a pour objectif de mobiliser les élèves pour recueillir des fonds en faveur de l'association « Les amis de Gashora ». L'association « Les amis de Gashora », association loi 1901, a pour objet de contribuer à l'éducation et aux soins des enfants au Rwanda.  
Ce cross solidaire est obligatoire pour tous les élèves du collège.

Les élèves contribueront de 2 manières à cette action caritative : en courant et en recherchant des donateurs ou des parrains par la vente de tickets.

**Vous pouvez vous aussi, contribuer financièrement à cet événement caritatif. Pour ce faire, vous avez 2 possibilités : donner ou parrainer.**

- Donner : vous indiquez le montant de votre choix sur le carnet qui vous est présenté puis vous versez la somme en espèces ou en chèque (à l'ordre de l'association sportive du collège), à l'élève en charge de la collecte.

- Parrainer : vous choisissez une des classes du collège. Le montant de votre parrainage sera égal à 10 centimes multiplié par le nombre de tours de parcours effectués par l'ensemble des élèves de la classe. Si toutefois le nombre de tours parcourus par les élèves était très important, le montant de votre parrainage sera plafonné à 15 euros.

En résumé, si vous donnez, c'est vous qui choisissez la somme, si vous parrainez, ce sont les élèves de la classe que vous aurez choisie qui définiront, par leurs performances, la somme à verser. Dans les 2 cas, merci de bien renseigner informations qui vous concernent sur la souche et le bon du carnet et conservez la partie droite du bon. Vous pourrez également si vous le souhaitez, courir pour la classe de votre enfant. N'hésitez pas à vous signaler auprès du professeur principal de votre enfant.

Je vous remercie par avance pour votre participation à cette action caritative. Je vous demande également de bien vouloir encourager votre enfant à vendre des tickets de don ou de parrainage. **Les carnets à souche qui leur ont été remis seront à rapporter au plus tard le 6 juin aux professeurs d'EPS.**

Attention, votre enfant devra obligatoirement restituer le carnet même s'il n'a pas vendu de tickets.

Le cross solidaire est également l'occasion de montrer tout ce que font vos enfants et nous souhaitons valoriser cette action dans la presse locale et les sites internet. Je vous remercie svp de bien vouloir renseigner positivement l'autorisation parentale de droit à l'image qui vous serez transmise.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

